

de

- l'Union des Habitants du Centre-Ville (UHCV)
- l'Union de Quartier Championnet-Bonne-Condorcet-Hoche (CBCH)

à **Monsieur Eric Piolle, Maire de Grenoble**

copie

- Monsieur Jacques Wiart, Conseiller municipal
- l'Office Départemental des Personnes Handicapées de l'Isère (ODPHI)
- l'Union de Quartier Berriat, Saint-Bruno, Europole
- le CLUQ

info

- M. J. Kermabon (place Gre'net)
- Mme E. Moulinier (le Dauphiné Libéré)

OBJET : SUPPRESSION OU EXTRÊME RACCOURCISSEMENT DES FEUX AUX PASSAGES PIÉTONS

Monsieur le Maire de Grenoble,

Hormis les problèmes généraux que pose CVCM à Grenoble et à son agglomération, problèmes auxquels un article du DL du 12 avril a montré que vos réponses partielles ne suffisent toujours pas à éclairer et à rassurer les habitants et usagers du centre-ville, nous voudrions appeler votre attention sur deux points particuliers dont la résolution est impérative à très court terme.

Ces déficiences constatées d'expérience qui ressortissent aux feux tricolores, obèrent la sécurité de tous les usagers, quel que soit leur mode de déplacement.

En premier lieu, l'augmentation des flux automobiles et des embouteillages dans certaines artères, consécutive au nouveau plan de circulation, a entraîné de facto la réduction pour les piétons de la durée utile pour la traversée de la chaussée sur les passages réservés. Comme nous l'avons montré sur des vidéos (que vous pouvez visionner par les liens inclus dans la pièce jointe à cette lettre) le temps octroyé est à présent de 12 secondes, avec passage simultané de voitures, pour le boulevard Gambetta, carrefour Félix-Viallet et de 9 secondes avec double obstacle, tram et voitures, pour l'avenue Jean-Jaurès, carrefour Berriat.

Il conviendrait en tous cas similaires de revenir à des durées raisonnables pour le franchissement du passage par les piétons.

En second lieu, nous constatons que la suppression des feux tricolores à certains carrefours est une expérimentation qu'il est nécessaire de reconsidérer, ou d'abandonner, mais dans les deux hypothèses qu'il est nécessaire d'agir urgemment.

Expérimentation à reconsidérer, car ne change pas les us et les habitudes relevant des modes de déplacement en zone urbaine, par arrêté, comme « *on ne change pas la société par décret (1)* ». Au moins faudrait-il accompagner cette expérimentation d'une intelligente et efficace pédagogie, dont le préalable est l'information, et le nécessaire, un contrôle policier in situ.

Nous pensons donc que cette expérimentation doit être abandonnée si les moyens pour apaiser les conflits intermodaux ne sont pas au rendez-vous. Et qu'il faut en revenir à une solution simple, qui a montré toute son efficacité pour les cas qui nous occupent, mais qui n'a évidemment pas l'aura de la modernité des villes en transition: nous préconisons et demandons la remise en fonctionnement rapide des feux avec le retour du bouton poussoir à disposition du piéton.

En sacrifiant l'originalité, qui n'est d'ailleurs pas synonyme d'efficacité comme le démontrent de récentes études suisses, c'est la sécurité et l'intégrité physique des plus vulnérables, piétons, enfants, personnes âgées ou handicapées et non-voyants qui seraient prioritaires.

www.mobilitepourtous.ch/pdf/fiche_6.pdf

Et c'est bien légitime et légal, comme le précise Monsieur J. Wiart à chacune de ses prises de parole, c'est le plus fragile qui a la priorité dans l'espace public.

En appelant à nouveau votre attention sur la nécessité d'agir vite pour la résolution de ces deux problèmes de sécurité sur les passages piétons, une décision avant la pause estivale serait raisonnable, soyez assuré, Monsieur le Maire de toute notre considération.

(1) « On ne change pas la société par décret. »

Michel Crozier (1979)

Collection Pluriel

A Grenoble, le 4 mai 2018,

- Le CA de l'UHCV
- Thierry Lefebure, Président de l'UQ Championnet, Bonne, Condorcet, Hoche

PS : En plus des deux vidéos de l'UHCV (voir pièce jointe), ci-dessous deux autres de l'UQ CBCH.

- [Le feu du boulevard Gambetta au croisement avec la rue Lesdiguières](#)
- [Le feu de la rue Lesdiguières au croisement avec le boulevard Gambetta](#)

The logo for UHCV consists of the letters 'UHCV' in a large, bold, black, serif font. The letters are slightly slanted to the right.